



8^{ème} CMAS WORLD CUP 2013

4^{ème} manche nage avec palmes

12 au 14 avril 2013 - AIX EN PROVENCE - FRANCE

REGLEMENT PARTICULIER

• 1 – DENOMINATION:

La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins sous l'égide de la C.M.A.S. organise la 4^{ème} manche de la 8^{ème} Coupe du Monde CMAS 2013 de Nage Avec Palmes.

• 2 – ORGANISATION:

Cette compétition est régie par le règlement international Nage Avec Palmes CMAS. Les athlètes, par leur engagement affirme les connaître et les accepter. Le programme, en conformité avec le règlement est le suivant :

Programme Coupe du Monde CMAS World - Piscine

> **Senior (Cat. A) H/D:** 50ap, 50sf, 100sf, 200sf, 400sf, 800sf, 50bf, 100bf, 200bf, 100im, relais 4x100.

> **Junior (Cat. B + C + D) F/G:** 50ap (sauf D), 50sf, 100sf, 200sf, 400sf, 800sf, 50bf, 100bf, 200bf, 100im, relais 4x100

PROGRAMME HORS WORLD CUP

Junior (Cat. B + C + D) F/G, Senior (Cat. A) H/D : 400im.

• 3 – PARTICIPANTS:

- **Les clubs ont besoin de l'agrément de leur fédération nationale.**
- Chaque club doit être affilié à une fédération nationale reconnue par la C.M.A.S. et chaque nageur doit être en possession de la licence de sa fédération **et de la licence sportive internationale CMAS.**
- Pour les manches de la Coupe du Monde C.M.A.S. Nage Avec Palmes, seuls des clubs peuvent participer.
- Chaque compétiteur ne peut participer qu'en étant inscrit pour le même club durant l'année.
- Chaque compétiteur peut prendre part à un maximum de 3 courses individuelles et à un relais pour la Coupe du Monde.
- Chaque équipe peut engager au maximum 2 nageurs par course individuelle.
- Chaque équipe peut prendre part à seulement 1 relais masculin et féminin par catégorie.



- **4 – COMPETITION:**

- La compétition piscine se déroulera à
Piscine “Yves Blanc”, Aix en Provence
Av. des Ecoles Militaires
13100 AIX en PROVENCE
 - Piscine de 50 m, 8 lignes d’eau.
 - Chronométrage Electronique “STRAMATEL” opéré par la FFESSM.
- La compétition Longue Distance se déroulera à
 - Lac de Plantain – PEYROLLES en PROVENCE

- **5 – DATES D’INSCRIPTION:**

- Formulaire de Pré Inscriptions : avant le **15 Mars 2013** (Annexe 1)
- Formulaire d’Inscriptions définitives : **4 Avril 2013** (Annexe 2)
- **Pour les clubs Français, les engagements se font uniquement par E-Nap, <http://www.e-nap.fr>** comme pour les autres compétitions en France.

- **6 – ENVOI DES FORMULAIRES:**

- Les formulaires de Pré Inscriptions et le formulaire d’Inscriptions définitives doivent être envoyés aux adresses suivantes :
aix2013@e-nap.fr et une **copie au siège de la CMAS (spo@cmas.org)**

- **7 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVE ET DES EQUIPEMENTS:**

- La vérification des documents administratifs et des équipements se fera selon le programme horaire établi.

- **8 – DOPING:**

- Les contrôles Antidopage seront effectués suivants les règles CMAS.-

- **9 – CLASSIFICATIONS:**

- Les classements seront établis selon la réglementation CMAS.

- **10 – CEREMONIES PROTOCOLAIRES ET PRIX:**

Les athlètes se mettront à la disposition de l’organisation en temps utile pour participer aux cérémonies protocolaires selon le programme établi. Les prix ne seront pas remis aux athlètes en cas d’absence à la cérémonie protocolaire. Pour les cérémonies protocolaires, les athlètes seront vêtus avec l’uniforme du club.

- Prix individuels:

- ▲ Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle et relais.

- Récompense au clubs:

- ▲ Coupes aux 3 premiers clubs (Juniors H et F, Seniors H et F et aux 3 premiers clubs du classement général).



- **11 – HOTELS, RESTAURATION, TRANSFERTS :**

- L'association France Sport Association est déléguée par la Commission Nationale de Nage Avec Palmes de la FFESSM pour organiser les transferts, les réservations d'Hôtels et de restauration pour la compétition. La restauration se fera à proximité de la piscine évitant les transports vers les hôtels dans la journée. Toutes les informations sont disponibles dans les documents joints.

- **12 – FRAIS DE PARTICIPATION A LA COMPETITION :**

- Les frais d'engagements sont les suivants :

PISCINE : 25€ par équipe, 15€ par nageur et 10€ par relais.

LONGUE DISTANCE : 25€ par équipe, 15€ par nageur

PISCINE et LONGUE DISTANCE : 35€ par équipe, 20€ par nageur

- **13 – DIVERS :**

- Les réclamations seront traitées selon la procédure CMAS.
- L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme.
- Un montant de 50 Euros sera dû à l'organisateur pour tout forfait et ce, par nageur selon l'article 7.5 du règlement WORLD CUP.

- **14 - Drapeau NATIONAL**

- Nous demandons à chaque ÉQUIPE d'apporter avec elle un drapeau national de taille de 2m x de 1m.